

Samedi 28 octobre **Saints Simon et Jude, Apôtres**

- 09 h 00** Départ de la Place Pie pour la journée à VENASQUE
10 h 30 Messe au Capucins préparée par Christiane et Henri
17 h 45 Messe à l'église de VISAN
à l'intention de Valentino MATARAZZO
(2^{ème} anniversaire de son décès)
des malades de sa famille,
Bernadette ARNAUD (2^{ème} anniversaire de son décès)
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention de la défunte Paulette NAPOLÉON

Dimanche 29 octobre **30^{ème} dimanche du Temps Ordinaire**

Changement d'heure :

les horloges sont retardées d'1 heure !!!

- 09 h 30** Messe à l'église de GRILLON
Action de grâce pour les 50 ans de mariage
de Geneviève et René MICHEL
(parents de Marie-Hélène LAUDET)
10 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS.
Action de grâces pour une famille
les vivants des familles GUILBERT-GALABERT

Lundi 30 octobre **Bienheureuse Bienvenue**

- 15 h 30** Préparation au presbytère de VALRÉAS
de la messe de saint Antoine du 21 janvier 2018
pour la fête des truffes
16 h 30 Chapelet à l'église de GRILLON
17 h 00 Adoration jusqu'à 17 h 45 à l'église de GRILLON
18 h 00 Équipe liturgique d'Élisabeth et Maurice BARBEAULT
18 h 15 Messe précédée du chapelet
à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
20 h 30 Groupe de prière à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS

Mardi 31 octobre **St Quentin et St Alphonse Rodriguez**

- 10 h 30** jusqu'à 12 h 30 confessions et adoration
à l'église de VALRÉAS
17 h 45 Messe de TOUSSAINT à l'église de GRILLON
à l'intention des défunts de la famille Louis GRAS
et leurs enfants Françoise et Jean Louis
19 h 00 Messe de TOUSSAINT à l'église de VALRÉAS

Mercredi 1^{er} Novembre **Solennité de tous les Saints**

- 09 h 30** Messe de TOUSSAINT à l'église de VISAN
10 h 45 Messe de TOUSSAINT
à l'église de RICHERENCHES
à l'intention des défunts Laurent et Philippe CARRIER
et les défunts de leur famille
10 h 45 Messe de TOUSSAINT à l'église de VALRÉAS
animée par le chœur Saint Joseph
à l'intention des défunts Luigi, Salvatore et
Giovanni PACE et les défunts de leur famille,
Marcelle CHARTOIRE, Robert SOURIS,
Chanoine VASSE, Marcelle et Émile BERNARD,
les vivants et les morts de la famille de Mme ROSAY
Jean POINTURIER et les défunts de la famille
POINTURIER - MOUTON,
Jean-Baptiste GRACIANNE (2^{ème} anniversaire de son
décès), André MALLERET, Jean Claude LAURENT,
Lucie et Jean MOUILLAUD, Michel ROBERT
15 h 00 Bénédiction du cimetière Marie Vierge à VALRÉAS
16 h 00 Bénédiction du cimetière la Romezière à VALRÉAS

Jeudi 2 novembre **Commémoration
de tous les fidèles défunts**

- 10 h 00** Messe à l'église de VISAN
à l'intention du défunt Dominique GALLONE
suivie de la bénédiction des 2 cimetières
(l'ancien puis le Claron)
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
suivie de la bénédiction du cimetière
15 h 00 Messe à l'église de GRILLON
suivie de la bénédiction du cimetière
15 h 00 Étude biblique œcuménique au presbytère à VALRÉAS
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention
des défunts de la famille Joseph GONZALEZ,
de la défunte Monique NAUDOT et
des défunts de sa famille

Vendredi 3 novembre **Saint Martin de Porrès**

- 09 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 00 Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN

Samedi 4 novembre **Saint Charles Borromée**

*Marché aux jouets du Secours Catholique de 9 h 00 à 17 h 00
à leur local 27 Cours Victor Hugo à VALRÉAS*

- 10 h 30** Messe au Capucins préparée par M. Jeanne et Marcel
17 h 45 Messe à l'église de GRILLON
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 5 novembre **31^{ème} dimanche du Temps Ordinaire**

- 09 h 30** Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS



*Ouvrant la bouche, il se mit
à les instruire.*

Matthieu 5, 2

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : tapez Paroisse de Valréas dans Google

N° 1064 - 2017.10.28

EVENEMENTS ET INVITATIONS

OBSÈQUES : à VALRÉAS Jean Pierre ROUSSIN, 70 ans. Nous le portons dans nos prières avec sa famille et ses proches.

DENIER DE L'ÉGLISE : il est la participation de base des catholiques à la vie matérielle de l'Église. Certes, il y a d'autres moyens, les dons et les legs en particulier. **Mais le Denier demeure essentiel.** Et il faut le répéter sans fioriture : **il n'est pas normal qu'un catholique ne participe pas au Denier de l'Église. C'est la première des solidarités à vivre !** Un don au Denier de l'Église Catholique ouvre droit à déduction d'impôt. Quel que soit le montant de votre don, il vous permettra la déduction de 66% de sa valeur. Des enveloppes sont à votre disposition au fond des églises. **Merci aux nombreux donateurs qui malgré de faibles ressources participent généreusement au Denier !** En ces temps difficiles, merci pour votre générosité !

Un certain nombre de pratiquants chez nous donnent dans un autre diocèse. Il serait équitable de partager car la présence de nombreux prêtres a un coût pour le diocèse d'AVIGNON. La grâce est gratuite, l'Église a un coût...

MISSEL : la nouvelle édition du Missel des Dimanches 2018 vient de paraître. Elle contient l'ensemble des textes de la liturgie en un seul volume au prix de 9 €. **Pour se le procurer, commandez-le avant le 27 novembre au presbytère en le réglant à l'avance !**

SOUVENIRS DE LA VENUE DU LÉGAT PONTIFICAL : quelques exemplaires du film réalisé par un professionnel sont encore disponibles au presbytère (clés USB à partir de 15 €) pour vous permettre de revivre et diffuser ce fort moment historique et religieux... sans modération. L'Histoire, notre histoire perdue parce que nous l'avons vécue, mais aussi parce que nous l'avons maintenue vivante dans nos mémoires pour mieux la transmettre.

SECOURS CATHOLIQUE : il vous convie à son marché aux jouets le samedi 4 novembre de 9 h 00 à 17 h 00 à son local au 27 cours Victor Hugo à VALRÉAS (jeux, jouets, matériel de puériculture, peluches, poupées, CD, disques, livres...).

POURQUOI FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES POUR LES DÉFUNTS ? : lorsque nous confions une intention de messe pour un défunt, nous vivons en Christ Ressuscité, une rencontre mystérieuse mais réelle avec celui ou celle qui est déjà entré dans la Vie. La communion des saints établie dans le Christ, fait vivre en communion les vivants de la terre et les vivants du ciel. **Unis au Christ dans la célébration eucharistique, nous sommes en communion avec nos défunts.** Nous prions le Christ pour eux, ils prient le Christ pour nous. **L'Eucharistie devient l'espace d'un mystérieux échange et d'une profonde communion d'amour et de prière avec ceux qui ont déjà vécu leur pâque décisive vers le Père.** Nous sommes au-delà d'un simple souvenir douloureux, nous vivons dans une mystérieuse présence les uns aux autres, au sein de la communion établie par le don d'amour du Christ et vivifiée en permanence par l'Esprit. La pratique ancienne de confier une intention de messe pour nos défunts est donc **un geste d'affection et d'attachement pour ceux qui nous ont quittés.** Elle permet de vivre l'absence et soutient notre espérance. Elle nous fait communier au mystère d'amour en Christ qui nous relie les uns aux autres. **Elle permet enfin un partage et une prise en charge matérielle des prêtres qui ont engagé leur vie pour le service de leurs frères en Église.**

Rappel : la conférence des évêques de France a fixé à 17 € l'offrande d'une messe.

PMA : les 3 raisons simples pour lesquelles l'Église y est défavorable. La secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes Marlène SCHIAPPA a confirmé le mardi 12 septembre sur l'antenne de RMC/BFM TV que la PMA serait ouverte à toutes les femmes à partir de 2018 à l'occasion de la révision des lois de bioéthique.

Une décision à l'impact sociétal fort sur laquelle l'Église propose une grille d'analyse exigeante.

Ni dogmatique, ni moraliste, pleinement consciente des souffrances engendrées par l'infertilité, l'Église demeure pourtant opposée à cette pratique au nom de sa haute considération de la dignité de tout être humain. Une vision exigeante, source de nombreuses incompréhensions, que l'on peut synthétiser en trois points.

1 - Respecter l'intégrité de l'embryon :

La vie humaine doit être respectée dès sa conception. Compte tenu de cette vision fondamentale, l'Église ne peut accepter une pratique médicale qui conduit à la destruction des embryons surnuméraires qui ne seront pas implantés après fécondation in vitro (FIV) et ne seront pas l'objet de « projets parentaux ». **« De cette perspective où l'on reconnaît l'être et la dignité de l'embryon humain comme valeurs absolues, découle le plein respect de son inviolabilité »** rappelait l'Académie pontificale pour la vie lors de sa XII^e assemblée en 2006.

2 - Associer la fécondité à l'union des corps :

La vie humaine résulte de l'union charnelle d'un homme et d'une femme. **Au nom de sa vision de l'amour et du mariage, l'Église demeure fidèle à cette anthropologie naturelle et ne valide pas en conséquence la technicisation de la reproduction humaine.** « L'amour est essentiellement don, et l'amour conjugal, en amenant les époux à la "connaissance" réciproque qui fait qu'ils sont "une seule chair", ne s'achève pas dans le couple ; il les rend en effet capables de la donation la plus grande qui soit, par laquelle ils deviennent coopérateurs avec Dieu pour donner la vie à une autre personne humaine » affirmait Saint Jean Paul II dans l'exhortation apostolique Familiaris Consortio de 1981.

3 - Protéger la filiation des enfants :

Le cas particulier de l'insémination artificielle avec donneur (IAD) brouille la filiation des enfants. Ce cas, incontournable dans le cas des lesbiennes et des femmes célibataires qui bénéficieront de l'ouverture annoncée par Marlène SCHIAPPA, prive délibérément l'enfant de la figure paternelle. « La fécondation artificielle hétérologue lèse les droits de l'enfant, le prive de la relation filiale à ses origines parentales, et peut faire obstacle à la maturation de son identité personnelle » indique l'instruction Donum Vitae de 1987.

C'est donc une vision haute de la dignité humaine, du caractère inviolable de la vie, de la protection de l'enfance, de la grandeur du mariage et de la beauté de la sexualité, qui guide la position exigeante de l'Église. Position que l'on pourrait résumer à une phrase : **l'enfant est un don, pas un dû.**